

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - SEPTEMBRE 2016

# LE MOT DU MAIRE



# Dans quel Monde vit-on??

Que la météo ne nous soit pas favorable (printemps pourri, été incertain), cela fait partie des aléas que nous ne maîtrisons pas, et encore, nous pouvons nous estimer heureux comparés à ceux qui subissent des inondations à répétition ou encore récemment des feux de forêt et de brousse consécutifs à la sécheresse et aux imprudences de certains citoyens.

Mais à lire ou écouter les informations sur les attentats et autres actes de barbarie que ce soit en France ou ailleurs dans le Monde, nous pouvons légitimement nous interroger sur notre avenir et surtout, nous poser la question de « comment éradiquer cette mouvance de terreur ».

Résultat, la peur s'installe et l'on en vient à supprimer certaines manifestations au point de modifier notre « manière de vivre », au point de toucher à nos traditions, à notre culture, à nos convictions, à nos croyances.

L'économie s'en ressent par une baisse de fréquentation des sites touristiques, certains Pays étant plus ou moins considérés « à risque ».

N'est-il pas grand temps de stopper un certain laxisme, de faire respecter nos traditions, notre Culture et nos Lois ?? Lors de nos déplacements dans un Pays Etranger, nous respectons les règles du Pays visité, sans quoi cela nous est « gentiment » rappelé à l'ordre ; appliquons cette règle élémentaire de base, cela serait un bon début.

Localement, nous avons « absorbé » tant bien que mal la troisième baisse de nos dotations, il nous faut encore trouver 20 K€ d'économies ou de recettes nouvelles pour 2017.

Côté « Investissements », la rampe d'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) du Cabinet Médical a été réalisée. Suivront cet automne l'éclairage du Stade de Foot, le changement de luminaires plus économiques dans la rue du Sutterley, la pose de garde-corps à proximité de la Salle des Fêtes Alsatia, l'aménagement de l'accès PMR de la salle socio-éducative (Cercle Ste Marie) et le remplacement des tuiles sur le côté Est de la toiture de la Mairie-Ecole.

Côté « santé », à signaler la réouverture du cabinet dentaire à partir du 29 août.

Et pour terminer sur une note « positive », je citerai Louis-Philippe de SEGUR qui disait : « En consultant l'avenir, regardons-le avec les yeux de la raison, et non avec ceux de la crainte. »

Votre Maire, Francis ALLONAS

# **SOMMAIRE**

P. 1 Le mot du maire P. 2 à 4 Le conseil municipal en bref P. 5 Budget 2016 P. 7 à 9 Les travaux Arbre remarquable P. 9 Rentrée 2016 P 10 Le recensement 2017 P. 11 Don du sang P. 12 Mission Locale Thur Doller

L'armée de terre recrute

P. 18 et 19 Mots croisés Liste des gagnants

P. 13

P. 14

P. 15

P. 16

P. 17

P. 20 Courrier M. EGLER

Info Santé

Margaux CARON

Le chevrier CLED

Jeu pour les petits

Une maison en paille

P. 21 Recette À vos plumes

**P. 22** Calendrier des manifestations

P. 23 et 24 Informations utiles

# Le conseil municipal en bref

#### **SEANCE DU 21 JANVIER 2016**

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de ne pas attribuer de subvention à la Banque Alimentaire du Haut-Rhin, et précise que la Commune d'Oderen soutient déjà directement l'antenne locale de la conférence Saint-Vincent de Paul par une subvention et par la mise à disposition d'un véhicule communal.
- **DECIDE** de ne pas attribuer de subvention à l'école alsacienne de chiens-guides d'aveugles.
- DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 240 €
   à Delta Revie Haut-Rhin concernant les abonnements au service de téléalarme à Oderen, à raison de 10 € / abonné (24 abonnés), comme les années précédentes.

Vu la délibération en date du 14 novembre 2013, portant validation d'une convention précisant les modalités de perception des cotisations pour la cueillette d'arnica et autres plantes médicinales au Markstein,

- PRECISE que les prix fixés par délibération du 14 novembre 2013 restent applicables en l'absence de délibération du conseil municipal fixant de nouveaux tarifs, soit : 1.5 €/kg de plantes entières fraîches et 3 €/kg de fleurs fraîches, ainsi qu'un forfait de 50 € par espèce végétale complémentaire.
- **APPROUVE** l'Etat Prévisionnel des Coupes 2016 dans la forêt communale d'Oderen.
- **APPROUVE** le Programme des travaux patrimoniaux 2016, hormis les travaux d'engrillagement.

#### **SEANCE DU 25 FEVRIER 2016**

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'avant-projet des travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments recevant du public, pour un montant global de : 45 882.83 € HT.
- DECIDE de confier la maîtrise d'œuvre des travaux (parking PMR) à réaliser à la salle socio-éducative à la Sté ARCHIMED à STRASBOURG.
- **SOLLICITE** auprès des organismes publics Etat, Région et Département les subventions dont ces travaux sont susceptibles de bénéficier, notamment la dotation d'équipement des territoires ruraux au titre de l'année 2016.
- DECIDE de régler la somme de 90 € à Monsieur NUSSBAUM Jean-Marie, pour la réalisation de 60 exemplaires de DVD à l'occasion de la fête des aînés.

- DONNE UN AVIS FAVORABLE pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 200 € à l'APEI de SAINT ANDRE.
- **DONNE UN AVIS DEFAVORABLE** à la demande de subvention de l'association de prévention routière.
- **DONNE UN AVIS DEFAVORABLE** à la demande de subvention de l'association AIDES.
- **DECIDE** de reconduire pour 2016, les divers tarifs, à

**Cartes de bois :** 20 € pour 2 ans



**Concession de sources :** 55 € tous les 2 ans

Cimetière :

concession de cimetière, tombe simple, 15 ans = 60 € concession de cimetière, tombe simple, 30 ans = 109 € concession de cimetière, tombe double, 15 ans = 120 € concession de cimetière, tombe double, 30 ans = 218 € espace cinéraire, durée de concession 15 ans = 80 € espace cinéraire, durée de concession 30 ans = 150 € l'utilisation du jardin du souvenir est gratuite.



#### **SEANCE DU 31 MARS 2016**

Le Conseil Municipal,

 APPROUVE, à l'unanimité – 13 voix pour – le Compte Administratif du budget forêt de l'exercice 2015 qui a été arrêté comme suit :

#### Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé
Dépenses :	180 374.64 €	160 146.96€
Recettes	180 374.64€	193 041.51€
Excédent		32 894.55€

#### Section d'Investissement

	Prévu	Réalisé
Dépenses	12 044.00€	2 131.90 €
Recettes	12 044.00€	8 756.93€
Excédent		6 625.03€
Résultat Global		+ 39 516.58€

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- APPROUVE, à l'unanimité 13 voix pour le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2015 qui a été arrêté comme suit :

#### Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé
Dépenses	942 623.70€	815 583.20 €
Recettes	942 623.70€	1 043 607.54€
Excédent		228 024.34€

## Section d'Investissement

	Prévu	Réalisé
Dépenses	460 387.28€	359 701.82 €
Recettes	460 387.28€	196 687.09€
Déficit		163 014.73 €
Résultat Global		+ 65 009.61 €



- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- DECIDE, compte tenu des résultats excédentaires des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2015 au Compte Administratif du budget forêt,
- de reporter le solde restant de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2015 au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2016 (excédent de fonctionnement reporté) à hauteur du montant restant s'élevant à 32 894.55 €.
- de reporter le solde restant de l'excédent d'investissement de l'exercice 2015 au compte 001 de la section d'investissement du budget primitif 2016 (excédent d'investissement reporté) à hauteur du montant restant s'élevant à 6 625.03 €.
- **DECIDE**, compte tenu des résultats excédentaires des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2015 au Compte Administratif du budget principal,
- -d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2015 au compte 1068 du budget primitif de l'exercice 2016 afin de couvrir le déficit de la section d'investissement, soit à hauteur d'un montant de 163 014.73 €,
- et de reporter le solde restant de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2015 au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2016 (excédent de fonctionnement reporté) à hauteur du montant restant s'élevant à 65 009 61 €.

FIXE la fiscalité locale directe pour l'exercice 2016 comme suit :

TAXE	Bases en euros	Taux 2015	Taux 2016	Variation des taux	Produit en euros
Taxe d'hab.	1 270 000	11.82 %	11.82 %	0 %	150 114
Taxe foncière (bâti)	1 091 000	16.13 %	16.13 %	0 %	175 978
Taxe foncière (non bâti)	51 900	129.60 %	129.60 %	0 %	67 262
TOTAL					393 354

# Le conseil municipal en bref (suite...)

• **APPROUVE** le budget primitif 2016 du budget forêt :

#### Section de Fonctionnement

Depenses	231 481.90€
Recettes	231 481.90€
Section d'Investissement	
Dépenses	8 756.93€
Recettes	8 756.93€

• **APPROUVE** le budget primitif 2016 du budget principal :

1 066 083.61€

480 714.73€

#### Section de Fonctionnement

Dépenses

Recettes

Recettes	1 066 083.61€
Section d'Investissement	
Dépenses	480 714.73€

• **DECIDE** d'actualiser les régies de recettes en deux régies distinctes :

- Pour l'encaissement des droits de photocopies, télécopies, vente de sapins de noël, les droits de place (tous types de droits de place : marchés, foires, vendeurs itinérants tels que camions d'outillage ou autres stands de ce type).;
- Pour l'encaissement des droits de location de chapiteau.
- **DECIDE** de mettre à jour le tableau des effectifs communaux pour tenir compte de trois avancements de grades.
- **DECIDE** d'adhérer à la Fondation du patrimoine, pour un montant annuel de 100 €.
- **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur les nouveaux statuts révisés du Syndicat Départemental d'Electricité et de gaz du Haut-Rhin tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 29 février 2016.
- **EMET UN AVIS FAVORABLE** à l'adhésion au Syndicat Départemental d'Electricité et de gaz du Haut-Rhin de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.
- **EMET UN AVIS FAVORABLE** à l'exercice du droit de préemption sur la parcelle cadastrée section 1 nº 31 au lieudit Weiberwitfeld, d'une superficie de 7 a 52 ca.

#### **SEANCE DU 04 MAI 2016**

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de travaux pour l'aménagement de l'accès à la salle socio-éducative d'ODEREN, tel qu'il est présenté, pour un montant global de 54 590 € HT.
- **APPROUVE** le programme de remplacement de têtes de lampadaires.
- **DECIDE**, d'arrêter les montants des subventions à attribuer aux associations au titre de l'année 2016.
- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** à l'attribution d'une corde de bois à la Sté de Musique ALSATIA
- **ADOPTE** une motion pour le maintien du régime local d'assurance maladie d'Alsace et de Moselle.
- **DECIDE** de créer quatre postes d'agents contractuels au titre d'emplois occasionnels pour le recrutement de vacataires pendant l'été.

#### **SEANCE DU 09 JUIN 2016**

Le Conseil Municipal,

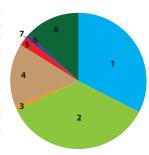
- **DECIDE** de désigner Monsieur Armand WEISS, 3ème Adjoint au Maire, en tant que coordonnateur d'enquête, chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement qui se dérouleront du 19 janvier au 18 février 2017.
- DECIDE de renouveler son adhésion à l'Association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle, et en fixe le montant à 100 €.
- **DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE** à la cession, au profit de M. et Mme WYSS Gérard, d'une petite superficie de terrain à prélever sur la parcelle n°40 section 14.
- **DECIDE** de rejeter la demande de prise en charge de la facture relative aux frais de scolarisation d'un élève Oderinois, celui-ci n'étant pas domicilié à ODEREN pour la période concernée.
- DECIDE de fixer le prix global à 555.90 € TTC, du terrain à acquérir, cadastré section 1, parcelle nº 31, au lieudit « Weiberwitfeld », d'une superficie de 7 a 52 ca

Les décisions du Conseil Municipal sont librement consultables en intégralité en mairie ou sur le site internet de la commune :

http://www.oderen.net/mairie/comptes-rendus

# **Budget commune 2016**

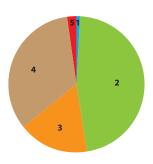
	Dépenses de Fonctionnement		1 066	084,00 €
		Mo	ontant	%
1	Charges à caractère général	354	650€	33%
2	Charges de personnel	381	253€	36%
3	Atténuation de produits	4	300€	0,4%
4	Autres charges de gestion	156	000€	15%
	courante			
5	Charges financières	19	222€	2%
6	Dépenses imprévues	7	431€	0,7%
7	Opérations d'ordre		678€	0%
8	Virement à la section	142	550€	13%
	<u>d'investissement</u>			



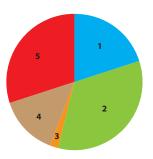
	Recettes de Fonctionnement	1 066	084,00€
		Montant	%
1	Produits des services,	82 170 €	8%
	du domaine et ventes		
2	Impôts et taxes	467 721 €	44%
3	Dotations, subventions,	352 151 €	33%
	participations		
4	Autres produits de gestion	54 031 €	5%
	courante		
5	Atténuations de charges	45 000 €	4%
6	Résultat reporté	65 010€	6%



	Dépenses d'investissement	480 7	714,73€
		Montant	%
1	Subventions d'équipement	500€	0,10%
	diverses		
2	Opérations de Travaux	226 200 €	47%
3	Remboursement capital	83 000 €	17%
	des Emprunts		
4	Report solde d'exécution N-1	163 015 €	34%
5	Dépenses imprévues	8 000 €	2%



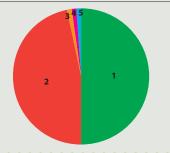
	Recettes d'investissement	480	714,73 €
		Montant	%
1	Subventions d'investissement	98 472 €	20%
	Affectation au compte 1068	163 015 €	34%
2	Taxe d'aménagement	10 000 €	2%
3	Reversement TVA	66 000 €	14%
	Virement de la section	142 550 €	30%
4	de fonctionnement		
5	Opérations d'ordre	678€	0%



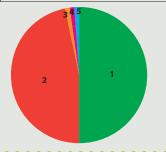


# **Budget forêt 2016**

	Dépenses de Fonctionnement	231	481,90 €
		Montant	%
1	Charges à caractère général	114 200 €	49%
2	Charges de personnel	112 000 €	48%
3	Autres charges	3 100 €	1,3%
4	Charges exceptionnelles	50€	0,02%
5	Virement à la section	2 132 €	1%
	d'investissement		



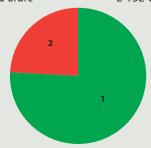
	Recettes de Fonctionnement	231	481,90 €
		Montant	%
1	Produits des services,	198 587 €	86%
2	du domaine		
3	Excédent reporté	32 894 €	14%



	Dépenses d'Investissement	8	757,00 €
		Montant	%
1	Plantations – aménagement	8 257 €	94%
	et agencement de terrain		
,	Dépenses imprévues	500 €	6%



	Recettes d'investissement	8	8 757,00 €			
		Montant	%			
1	Report solde positif 2015	6 625€	76%			
2	Opérations d'ordre	2 132 €	24%			



# **INCIVISME ET VANDALISME TROP C'EST TROP !!**

# Les jeunes conseillers réagissent avec leurs mots aux dégradations et disparitions des décorations de Noël et de Pâques

Nous sommes très mécontents du comportement de certaines personnes. Nous avons pris du temps pour faire et peindre ces décorations afin que notre village soit beau et agréable. Ces dégradations sont décevantes!

**MAYLISE** 

Nous avons découvert que des personnes avaient volé des décorations de Pâques. Il faut savoir que ces décorations ont coûté de l'argent au CMJ et à la commune, mais aussi du temps à ceux qui les ont réalisées. Il ne faudrait pas que cela se reproduise!

KLARA

Je trouve cela horrible. Le matériel du CMJ doit être laissé en place le plus longtemps possible pour la beauté du village. Ces dégradations sont coûteuses. Le vandalisme ne devrait jamais avoir existé!

**MAXENCE** 

Nous nous sommes aperçus que des personnes avaient volé des décorations de Pâques. Nous sommes très déçus de ce comportement idiot!

**THAIS** 

Il faut savoir que toutes les dégradations coûtent à la commune et donc aux citoyens. Je désapprouve fortement cette façon de faire!

**THOMAS** 

Casser et voler ne sert à rien. Jeter les décorations dans la rivière n'est pas correct. Pourquoi les volez-vous ? Pourquoi faites-vous cela ? Ce n'est pas très intelligent et de toute façon vous n'avez pas à casser les affaires des autres.

THEO

Nous sommes très déçus parce que vous avez volé et cassé les décorations du CMJ. Vous devriez encourager et respecter le travail des jeunes qui se dévouent pour décorer leur village.

CERINE

Nous avons remarqué des vols et des dégradations de certaines décorations réalisées par le CMJ. Depuis les débuts de ce Conseil nous passons du temps à les réaliser. Nous sommes en colère et demandons aux gens de prendre soin de ces sujets qui embellissent notre village d'Oderen.

JOSEPHINE

Notre équipe est très triste de constater que des décorations ont été volées ou cassées par des actes de vandalisme idiots. Merci pour les années à venir de faire plus attention au matériel de la Commune. « Casser est bien plus facile que construire ».

LUNA

Merci de bien vouloir respecter le travail des personnes qui se donnent du mal pour décorer le village. Vous êtes priés de ne plus voler ou dégrader ces décorations,

**MORGANE** 

Nous avons retrouvé des décorations dans la rivière et cela ne nous a pas trop plu, d'autant plus que les matériaux étaient fabriqués par la commune et le CMJ. Nous vous demandons de ne plus refaire ces actes, Merci.

AXEL

# **KERMESSE DU CMJ**

Comme l'an passé ce sont les enfants des écoles qui ont donné le top départ de la huitième kermesse de fin d'année scolaire.







## Travaux

# **CABINET MÉDICAL**

Depuis le 15 Février, le Docteur Pierre-Paul Steimlé occupe le nouveau cabinet médical en lieu et place de l'ancien Crédit Mutuel. Les locaux ont été transformés par la commune avec l'aide du cabinet d'architecte « la Maison des travaux », en partenariat avec des artisans locaux, rendant le cabinet médical fonctionnel et agréable à fréquenter. Désormais le docteur Steimlé loue à la commune l'ensemble du bâtiment puisque l'appartement est libre depuis le 1er Août.



Réception des travaux



L'accès pour personne à mobilité réduite rend le cabinet accessible à toutes et à tous. Pour finaliser ce chantier, un stationnement à l'arrière du cabinet sera réaménagé et ce dans le cadre du budget 2017. L'effort consenti par la commune permet ainsi de maintenir un médecin à Oderen après le départ à la retraite du Docteur Richard Locatelli.



## TRAVAUX À L'ÉTANG DES GENTIANES

Le 12 Décembre après avoir recu l'autorisation de l'ONEMA, l'étang des Gentianes a été vidangé pour permettre de refaire le moine aui sert à réguler l'eau dans l'étang, ainsi que de consolider la berge qui Maintenant les travaux peuvent débuter, présentait auelaues



construction du nouveau moine.

fuites. Les poissons ont été transportés à l'étang du Maerel pour certains, d'autres ont été vendus.



Yves et Richard, et les conseils éclairés de Jean-François. Dorénavant l'étang est utilisable

Tous ces travaux qui ont nécessité

quelques samedis ont été réalisés

bénévolement sous la direction de

selon le règlement intérieur approuvé en Assemblée Générale le 13 Mars 2016.



Réalisation d'une pêcherie

Et maintenant l'Église peut à nouveau se moirer dans les eaux de l'étana



Pour tout renseignement vous pouvez contacter Noël Delettre au 06 07 88 14 84

# Travaux d'été



Réalisation d'un parking pour le quartier du Maerel.



Du fait de la généralisation des téléphones portables, France Télécom a décidé de se défaire des cabines téléphoniques ; en effet leur utilisation n'est plus qu'épisodique.

L'entretien et surtout les dégradations fréquentes ont eu raison d'un service public.



Création d'un point repos rue du Calvaire. Oderen dispose de 48 bancs sur la commune et 11 au Markstein, ils sont régulièrement entretenus, en particulier par les vacataires, qui les repeignent.



Avant

Réorganisation de la plateforme à déchets verts du Vontay.



Création de massif avec des plantes vivaces pour continuer le plan de réduction du coût du fleurissement initié en 2015.







3 1 MAI 2016

Cher(e) habitant(e) d'Oderen,

Vous venez de prendre la clé de la plateforme des déchets verts pour y faire un dépôt.

La démarche en soi est déjà un acte de citoyenneté et la commune vous en remercie.

Cependant, la Communauté de communes qui gère l'ensemble des plateformes, souhaite en rationaliser le fonctionnement afin d'en réduire les coûts.

C'est pourquoi, la plateforme a été réaménagée pour accueillir des surfaces dédiées au tri des déchets verts.

Désormais, deux espaces sont délimités, à savoir :

- > Une séparation pour les branchages uniquement qui seront revalorisés sous forme de plaquettes forestières,
- > Une deuxième séparation pour le gazon, les feuilles, les déchets de jardinières, les déchets putrescibles du potager, les tailles de haie.

Par ailleurs, l'espace affecté aux gravats propres, bois, et dérivés est maintenu. Des panneaux indicateurs sont mis en place pour renseigner les dépôts.

Cette façon de faire nécessitera de votre part d'effectuer un tri sélectif avant le dépôt.

En corollaire, la question des horaires d'ouverture au public avec ou sans permanence pour accueillir les dépositaires s'est également posée.

Car, à l'inverse des autres communes, Oderen, pour offrir une plus grande flexibilité d'accès, permet l'utilisation de la plateforme en autonomie : il suffit aux utilisateurs de déclarer le type de dépôt au moment où ils cherchent la clé à la Maire durant les heures d'ouverture.

Aussi, nous souhaitons continuer à offrir ce service à la population selon le même principe, mais en sensibilisant les dépositaires sur la nécessité de respecter les consignes de tri.

Il est à noter que dans les autres communes du canton des plages horaires beaucoup plus restrictives sont appliquées.

La commune d'Oderen formule le souhait que nos concitoyens aient du sens civique et utilisent la plateforme à bon escient pour le bien de tous et la réduction des coûts de fonctionnement.

(Lettre remise aux personnes qui cherchent la clé du dépôt en Mairie)

# Rentrée 2016

Les nouveaux programmes pour l'école élémentaire entreront en vigueur à la rentrée 2016, après ceux des maternelles en septembre 2015. Les changements seront présentés lors des réunions à destination des parents qui ont lieu dans chaque classe dans les 15 jours suivant la rentrée.

Il y aura 5 classes à la rentrée :

TPS/PS: Mme Grunenwald / MS/GS: Mme Malé

CP/CE1: M. Binsinger / CE1/CE2: M. Burger / CM1/CM2: Mme Ast

La répartition des élèves de CE1 a été faite de manière équilibrée (pas de groupes de niveaux).

# Arbre remarquable

#### Le sapin du Gomm à Oderen

Sapin de taille et de forme exceptionnelles, avec un tronc principal mort foudroyé et 9 charpentières qui ont formé par la suite des troncs secondaires. Ce sujet forme ainsi à lui seul une petite forêt. De plus il pousse dans des conditions particulièrement difficiles, d'altitude, de pente et de sol, dans un pierrier d'altitude.

Nom commun: Sapin blanc Nom scientifique: Abies alba Nom alsacien ou allemand:

Weisstann ou Edeltann

Hauteur: 25m

Circonférence: 4,15m

**Age:** 300 ans

## Coordonnées GPS:

Lat.: 47,9308 Long.: 6,9812

## Comment y aller:

dans la forêt communale d'Oderen, au lieu dit GOMM, dans le massif du GOMMKOPF. Accès au départ par le chemin DREYER.



# Le recensement 2017 : ce qu'il faut savoir

Obligatoire, le recensement 2017 se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Le dernier recensement avait eu lieu en 2012 et à ce jour, la population officielle du village est de 1309 habitants.

Ce recensement est important pour la commune car de sa qualité dépendent le calcul de la population légale ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements.

#### Ce qui change:

Auparavant, l'agent recenseur vous remettait un document papier que vous remplissiez et qui, une fois complété, était recherché par l'agent recenseur.

Cela est toujours possible maintenant mais vous pouvez aussi répondre au questionnaire par Internet suivant la procédure qui suit :

- L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de se faire recenser par Internet et leur remet la notice où se trouvent les informations nécessaires.
- Les personnes à recenser se rendent sur www.lerecensement-et-moi.fr et cliquent sur « Le recensement en ligne, c'est ici ».
- Elles entrent leur code d'accès et leur mot de passe, présents sur la notice remise par l'agent recenseur.
- Elles saisissent les informations concernant la localisation de leur logement, qui figurent également sur la notice.
- Elles répondent au questionnaire en étant guidées.

Une fois le questionnaire terminé, elles l'envoient et reçoivent un accusé de réception à l'adresse mail qu'elles ont indiquée. L'agent recenseur est informé par SMS. Les réponses sont protégées par le secret (loi du 16 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés).

Trois agents recenseurs seront recrutés pour ce travail. Armand Weiss, maire-adjoint, sera le coordonateur communal de l'opération.

## À QUOI ÇA SERT?

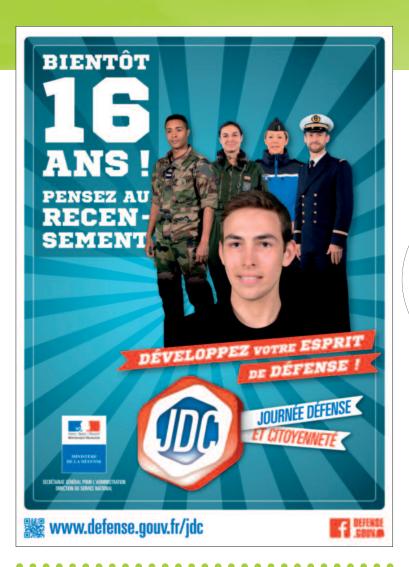
C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française Définir les moyens de fonctionnement des communes Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer.











Comment bien se développer après la création (commercial, hébergement, Internet, réseau, ...)

# Vendredi 16 septembre 2016 de 10h à 17h30

Pôle ENR - 50 rue Pierre et Marie Curie - 68700 CERNAY Entrée libre - Restauration sur place

Renseignements: 03 89 35 70 96 - info@pays-thur-doller.fr - www.entreprendre-en-alsace.com

# Inf'Oderen

# Amicale pour le don du sang bénévole Fellering - Oderen Kruth - Wildenstein

Sano

Au premier semestre de cette année nous avons organisé

3 collectes de sang, le Février à Fellering **102 dons**, le 22 Avril à Kruth **82 dons**, à Oderen le 24 Juin, **97 dons**, pour un total de 281 dons soit une progression de 28 dons par rapport à l'an dernier.

C'est une bonne surprise. nous n'étions plus habitués à cela.

Depuis quelque temps nous enregistrions une baisse continue de donneurs aue nous n'arrivions pas à expliquer et à justifier. Nous n'arrivons pas toujours à maitriser la situation, trop de facteurs et de paramètres rentrent en jeu.

Nous avons participé à l'opération tulipes du Docteur Philippe HÉNON les 3 – 4 –5 Mars et comme d'habitude nous avons vendu 500 **bouquets** et versé la somme de **3069** € à l'I.R.H.T. (Institut de recherche en Hématologie & Transplantation) à l'hôpital du Hasenrain à Mulhouse ; j'en profite pour remercier les magasins Au Panier Gourmand à Oderen et U à Fellering pour leur participation en nous autorisant à nous installer dans leur magasin. Nous remercions les habitants de l'arrière vallée pour leur générosité qui ne faiblit pas, malgré un contexte qui n'est pas particulièrement favorable.

Pour cette année 2016 il reste encore 2 collectes de sang à organiser.

Vendredi 14 Octobre de 15h30 à 19h30 à Kruth à la salle Saint-Wendelin.

Vendredi 30 Décembre de 15h30 à 19h30 à **Oderen** à la salle socio-éducative.

J'espère que cette tendance à la hausse des dons se confirmera lors de ses collectes mais rien n'est moins sûr, nous sommes bien placés pour le savoir.

La collecte du 30 Décembre sera un peu particulière pour moi puisque ce sera la dernière, il ne me restera plus qu'à organiser l'Assemblée Générale du 11 Février 2017, où je terminerai mon mandat de Président.

Après 25 ans passés à la tête de l'Amicale que j'ai créée, nous avons organisé plus de 90 collectes de sang dans les 3 villages, participé à 25 opérations tulipes. Je souhaite me retirer, une nouvelle équipe apportera du sang neuf et de nouvelles idées qui ne pourront être que profitables à l'Association.

Merci d'avance et à bientôt.

Le Président de l'Amicale Jean-Marie ANDRÉ

#### Surcharge de travail, besoin d'aide ? Pensez à AGIR!

AGIR est une association à but non lucratif, engagée dans une démarche qualité depuis 2006 et conventionnée par l'Etat pour accueillir, proposer du travail et accompagner des demandeurs d'emploi. Depuis bientôt 30 ans, l'association propose aux particuliers, collectivités, associations ou entreprises, la mise à disposition de personnel adapté à leurs besoins, pour des travaux ponctuels ou réguliers tels que :

- travaux ménagers : ménage courant, nettoyage de fond, lavage des vitres...
- repassage : à votre domicile ou en amenant la panière de linge aux permanences de l'association
- aide aux courses avec votre véhicule
- garde d'enfants de plus de 3 ans à votre domicile
- entretien du jardin et du potager : tonte, débroussaillage, taille de haies, arrosage des fleurs et du potager, bêchage, ramassage des feuilles mortes ...
- manutention : rangement du bois de chauffage, rangement de caves ou de greniers
- aide au déménagement
- petit bricolage : montage / démontage de meubles, aide aux travaux de peinture ou de tapisserie, ...
- déneigement.

AGIR est l'employeur et se charge de toutes les formalités administratives. Pour les travaux de services à la personne, les particuliers bénéficient d'une réduction fiscale de 50 % des sommes versées.

L'association dispose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 d'une antenne sur le canton de Saint-Amarin.

#### Contact :

Virginie HUGUENIN-RICHARD 15 rue de la Gare 68550 SAINT-AMARIN 03 89 74 26 86 contact@agir68.fr www.agir-thann.fr

L'association intervient également sur les secteurs de Thann, Cernay et Masevaux.

# Mission Locale Thur Doller

La Mission Locale Thur Doller remplit une mission de service public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle est inscrite dans le code du travail L53146-1.

La structure, présidée par un élu local, Christophe KIPPELEN, maire de Roderen, est cofinancée par l'Etat, la Région, les communes et les fonds européens.

La Mission Locale apporte un soutien aux jeunes dans les domaines de l'emploi, de la formation, des ressources financières, de la santé, du logement, de la mobilité, et de la citoyenneté.

Elle intervient en partenariat avec les différents acteurs socio-économiques du territoire dans le cadre des programmes d'actions nationaux ou régionaux.

Elle développe, en direction des jeunes, des initiatives et des projets adaptés aux situations locales.

Elle anime sur le territoire des points fixes d'accueil de proximité :

- Mairie de Saint-Amarin : Mardi de 13H30 à 17h
- Mairie de Masevaux : Jeudi de 13h30 à 17h
- Mairie de Cernay : Mardi et Jeudi de 8h à 12h
- Centre Socio Culturel Agora de Cernay : Le dernier mercredi du mois de 9h à 12h
- Mairie de Burnhaupt-le-Haut et de Sentheim : Jeudi matin de 9h à 12h une à deux fois par mois

Voir le site de la Mission Locale pour de plus amples informations : **www.mlthurdoller.fr** 

MISSION LOCALE THUR DOLLER - 27 avenue Robert Schuman - 68800 THANN Tél : 03 .89.37.56.09 - accueil@mlthurdoller.com

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h45

# Le service sophia de l'Assurance Maladie accompagne les personnes diabétiques pour les aider à mieux vivre au quotidien



#### Qu'est-ce que le service sophia?

Un accompagnement personnalisé pour une maladie chronique. Sophia propose un soutien et des conseils adaptés à l'état de santé et aux besoins de chacun. Ce service aide à trouver des solutions pour mieux vivre avec le diabète au quotidien et limiter les risques de complications.

#### En relais du médecin traitant

Sophia accompagne le patient dans la mise en pratique au quotidien des recommandations de son médecin traitant et des professionnels de santé qui l'entourent.

## Un service gratuit et sans engagement

Sophia est un service de l'Assurance Maladie. Les assurés concernés sont invités par courrier à s'y inscrire.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier du service sophia, n'hésitez pas à appeler le

0 809 400 040

Service gratuit + prix appel

Pour en savoir plus : ameli-sophia.fr

# L'armée de terre recrute

Chaque année l'Armée de Terre recrute environ 15 000 jeunes, de sans qualification jusqu'à Bac+5, de 17 ans et demi à 32 ans, et vous propose des postes dans plus de 400 spécialités.

La durée des contrats varie de 1 à 10 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Chacun reçoit une formation militaire et une formation de spécialité.

Nos conseillers en recrutement se tiennent à la disposition des candidats et de leurs parents pour une information complète et pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

N'hésitez pas à nous contacter.







## Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de MULHOUSE :

1a rue Vauban - 68100 MULHOUSE

Tél: 03 89 60 51 43

Courriel: cirfa-terre-mulhouse.accueil.fct@intradef.gouv.fr

Horaires d'ouverture MULHOUSE :

• Le lundi : de 13h à 17h30

• Du mardi au jeudi : de 9h à 12h et de 13h à 17h30

 Le vendredi : de 9h à 12h (Rue Vauban) et de 13h30 à 17h (à l'Orientoscope de Mulhouse))

#### La permanence du CIRFA à COLMAR:

Rue des belges - 68000 COLMAR (à côté du 152ºRI)

Tél : 03 89 21 88 09

Horaires d'ouverture COLMAR :

• Le mardi au jeudi : de 9h à 12h et de 13h à 17h30

# INFO SANTÉ VACCINATION

Êtes-vous à jour ?



# La vaccination : la meilleure protection pour vous et votre entourage

Le vaccin est la seule protection efficace contre certaines maladies infectieuses, pouvant se révéler graves (atteintes respiratoires ou du cerveau, surdité, stérilité...).

Ne pas se faire vacciner, c'est risquer de contaminer les personnes les plus vulnérables de notre entourage : nouveaux nés, personnes âgées ou fragiles...

#### Une couverture vaccinale insuffisante...

L'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) recommande une couverture vaccinale Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR) à 95 % pour interrompre la transmission de ces trois maladies. Avec seulement 90,3 % des enfants vaccinés¹, la France est encore loin de ce taux.

En 2015, 246 cas de rougeole ont été déclarés sur la région : 4 sur le territoire champardennais, 6 sur le territoire lorrain et 236 sur le territoire alsacien

<sup>1</sup> Source INVS - données 2013

## Et vous, où en êtes-vous dans vos vaccinations?

Pensez à faire, à l'occasion d'une prochaine visite, un bilan avec votre médecin traitant ou à demander conseil à votre pharmacien, votre infirmier ou votre sage-femme.

Consultez l'annuaire des sites publics de vaccination www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr

#### La Semaine Européenne de la Vaccination du 25 au 30 avril 2016

Autour de l'ARS, de nombreux acteurs se mobilisent au cours de la Semaine de la Vaccination. Cette année, plusieurs opérations sont mises en place : conférences, vérification des carnets de vaccination, information sur les lieux où l'on peut se faire vacciner gratuite-



ment... autant d'actions de proximité prévues pour promouvoir la vaccination afin qu'elle devienne un réflexe pour tous.

# Suivez facilement vos vaccins avec le carnet de vaccination électronique

Le carnet de vaccination électronique (CVE) vous permet de savoir facilement où vous en êtes dans vos vaccins. Créer son CVE est simple et gratuit. Il vous suffit de remplir une fiche de renseignements sur le site <a href="https://www.mesvaccins.net">www.mesvaccins.net</a> et de la faire valider par votre médecin traitant.

Le CVE vous alerte par SMS ou mail, au moment de vos rappels.



# POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Agence Régionale de Santé Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr



## **VRAI ou FAUX?**

Un retard de vaccination oblige le patient à tout recommencer > FAUX

Il suffit de reprendre les vaccins là où ils ont été interrompus et de compléter la vaccination avec le nombre d'injections nécessaires en fonction de l'âge.

Se faire vacciner, c'est risqué

> FAUX

Comme tout principe actif et comme n'importe quel médicament, le vaccin peut entrainer des effets indésirables bien connus (fièvre, douleurs au point d'injection). Il demeure plus risqué de ne pas être vacciné que de l'être : les complications liées aux maladies sont plus graves et fréquentes que les complications liées aux vaccins.

Toutes les contre-indications à la vaccination sont décelées par le médecin lors de la consultation.

Tous les vaccins n'ont pas vocation à être prescrits à tout le monde

#### > VRAI

L'objectif est la juste vaccination : il s'agit de vacciner les personnes concernées contre les maladies appropriées. Certaines vaccinations concernent tout le monde comme les vaccins contre le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite. D'autres peuvent être recommandées en fonction du profil ou de l'activité (personnes fragilisées ou au système immunitaire affaibli, seniors, étudiants et professionnels de santé, professionnels travaillant au contact d'eaux usées...).

# Margaux CARON championne de France

Margaux Caron, 14 ans a décroché la Coupe de France dans sa catégorie et le titre de championne de France citadine.

Margaux est en classe de 4° en section sportive du collège Robert Schuman à Saint-Amarin où elle bénéficie d'un aménagement d'emploi du temps pour s'entraîner avec ses camarades.

Après avoir dominé toutes les étapes de la Coupe de France citadine, depuis le mois de décembre, elle a participé à la finale, aux Gets, avec confiance et détermination, malgré une légère blessure à l'épaule. Elle y a d'abord réalisé le meilleur temps de la première manche du slalom, ce qui lui assure définitivement la Coupe de France dans sa catégorie. Une récompense de sa régularité sur l'ensemble de la saison. Le lendemain, elle remporte les deux manches du géant avec, à la clé, le titre de championne de France citadine.

Elle a également participé à la Young Citizen, une course internationale qui rassemble les jeunes skieurs européens.

Bravo Margaux et que le palmarès continue...



# Le chevrier CLED à Oderen

A Oderen, comme dans la majeure partie des villages, la commune payait un chevrier qui ramassait les chèvres pour les conduire, du printemps à l'automne, sur les pâturages.

Vers 7 heures du matin, Cled le chevrier habitant au Raingott, sortait de chez lui, avec le bouc, son chien, et alertait les propriétaires de chèvres de son passage en faisant entendre sa corne.

Les propriétaires de chèvres ouvraient leur étable et les laissaient sortir dans la rue. En passant par la rue Gorth, le troupeau prenait de l'ampleur, puis il arrivait sur la place centrale. D'abord le troupeau était parqué entre les 10 tilleuls qui ornaient la place. Puis ce fut la descente dans la Grand'Rue. Le chevrier y ameutait de la même façon les propriétaires qui sortaient les chèvres. Elles remontaient la rue principale. Celles de la rue du Maerel rejoignaient seules la rue et le troupeau, de même que celles de la Grand'Rue Haute. Toutes se rejoignaient sur la place centrale.

Ainsi 200 à 250 chèvres se retrouvaient entre les tilleuls. Un magnifique spectacle journalier, les touristes étaient

émerveillés par ce tableau. Inutile de décrire l'odeur que laissait ce troupeau parqué environ une demi-heure.

Puis ce fut le départ vers le Durrenbach et les hauteurs du Riggel, du Gomm et des pâturages du Hintergott, de la Tschar.

En passant le Durrenbach, le son de la corne rameutait les chèvres de cette rue qui intégraient le troupeau.

Le soir, le son de la corne alertait les propriétaires du retour et les chèvres, sans être accompagnées, rentraient seules dans chaque rue.

Après quelques jours de pâture côté gauche du village, il allait côté droit vers le Bergenbach.

A ce moment-là les chèvres de la rue Gorth se joignaient au troupeau venant de la place centrale.

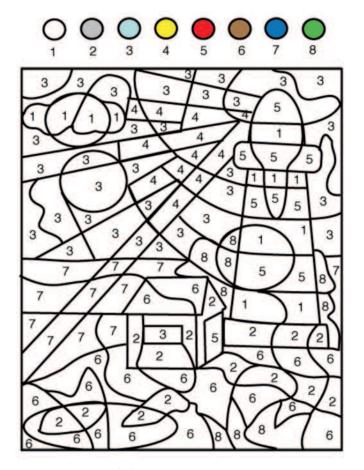
Pour ce travail, Cled percevait une très petite indemnité et disposait d'un pré communal, appelé "Bockmatten" : pré du bouc.

Après la guerre de 1945, Cled continuait son travail jusqu'à sa retraite, prise très tard, puis c'était la fin du rassemblement des chèvres.

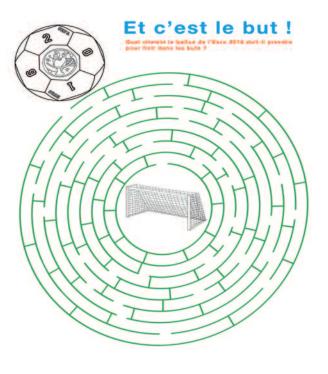
Pierre Egler



# **JEU CONCOURS POUR NOS PETITS LECTEURS!**







Nom: Prénom:

# De la paille en guise de briques!

Une maison en paille est actuellement en construction sur les hauteurs du village.

Hervé Bertsch, le propriétaire, réalise un projet original qui met en avant le chantier participatif.

## Un chantier participatif:

Cette maison de paille est construite uniquement par des bénévoles, venus des 4 coins de la France mais également d'Europe (Espagne, Belgique, Allemagne, .....) attirés par l'écoconstruction mais surtout par une expérience participative. Ils sont là pour aider mais aussi pour cultiver le « tous ensemble ». Pour Hervé Bertsch, ce chantier est en effet avant tout « une expérience humaine très enrichissante, il faut la vivre pour le comprendre », explique-t-il.

Les bénévoles ne se connaissaient pas avant ce challenge participatif. « Cette maison, c'est aussi la leur. Ils sont ici chez eux », insiste-t-il.

## Une première en Alsace :

La technique de construction CST (cellule sous tension) est celle utilisée sur le chantier de cette maison. Matthieu, formateur des bénévoles, développe : « c'est une technique particulière qui fait de la paille la structure porteuse principale. Elle est enseignée gratuitement aux bénévoles, en échange de leur travail sur le chantier. Tout le monde apprend, tout le monde participe et au final, c'est très riche humainement ».

C'est la première maison de paille construite en Alsace en utilisant ce mode de construction,

« j'espère avoir réussi à allier l'esthétique et l'écologie ».



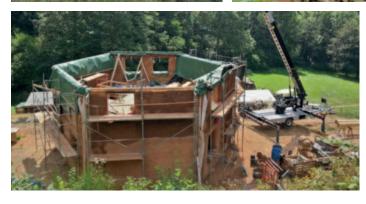












#### Solide et tendance :

Aujourd'hui, la maison de paille devient tendance. Légère, biodégradable, faite de matériaux renouvelables et provenant de filières locales, cette construction écologique a tout pour séduire.

#### Quelques indications:

La maison en paille hexagonale a une surface de 140 m². Le prix du m² est d'environ 900 € contre 2 000 € pour une maison conventionnelle.

Il faudra env. 450 bottes de paille provenant d'une exploitation pratiquant l'agriculture raisonnée et pressée l'année dernière.

# Solution aux mots-croisés

# **BULLETIN DE FÉVRIER 2016**

	1	2	3		4		5 6 7		8	10	11	12	13			14	
1	В	0	Ε	N	L	Е	S	G	R	Α	В						
2	G		В	U	S	S	Α	N	G	]							
3	E N		A L		A I		L E		F	0	U	С	Н	Υ	İ		
	E L		L		N T		S		R		R B		Р				
4	Ī		N		E		S	Т	ī	В	E	R	L	0	С	Н	
5	Ε			Α	М	Т	С		Α		Τ		Α			Α	
	S				Α		Н		N		S		Т			Н	
					R		L		D				Z			N	
			ı				U						Е		ı	E	
6		С			E		С	Α	L	V	Α	ı	R	Ε		N	
		Н			Α		H			ᆣ			W			В	
		A R			U X		Т			E R			A S			R U	
7		В	R	Α	M	0	N	Т	1	G			E			Н	
,		0	- 1		1	_	IV	'	I	E			L			H	
		N			N				Р	_	l					E	
8		N			E		W		A		0	D	Е	R	Ε	N	
9		Ι			S	Т	Ε	1	G	Е		0					
		Е					Т		Е			N					
		R					Т					0					
10		S					S			В	0	N	Н	0	М	М	Е
							Т										
							E										
11					Н	U	N	D	S	R	U	С	К				
11						LU	IN	ט			U	L	N				

## **BULLETIN DE FÉVRIER 2016**

# Liste des gagnants du jeu-concours de coloriage

GYE Hugo - ARNOLD Lena WALTER Maylise - RAHIM Nadia MIESCH Louane

# Liste des gagnants des mots croisés

Betty ARNOLD - Reine DOPPLER

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

# Mots croisés, proposé par Patrick MARBACH

# **MUSEES HAUT-RHINOIS**

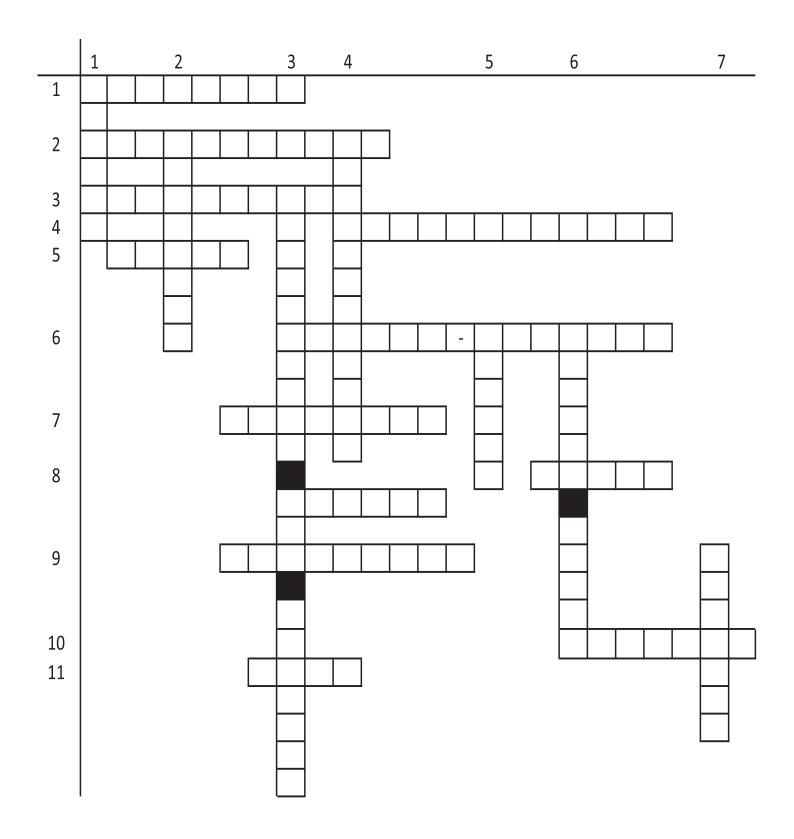
## **HORIZONTALEMENT**

- 1. Bacchus y trônerait.
- 2. Un chef d'œuvre polytypique est exposé.
- 3. L'un des plus beaux et des plus grands du monde.
- 4. Art de FERNET BRANCA.
- 5. Il s'adresse aux enfants.
- 6. Il ou elle peut être militaire, professionnel ou bénévole.
- 7. On y trouve le « bleu DECK ».
- 8. Il siffle parfois 3 fois.
- 9. Porte le nom d'un militaire.
- 10. Il éclaira le monde.
- 11. Joyaux de notre vallée.
- 12. Rhénan à 2 roues.

## **VERTICALEMENT**

- 1. Le plus fabuleux architecte de Louis XIV.
- 2. Il est vivant et naturel.
- 3. On y découvre 3 millions d'échantillons de toutes les couleurs.
- 4. Tire son nom d'une fée et est indispensable.
- 5. Agriculteur aussi.
- 6. Il lui faut de la colle.
- 7. Au cœur de la mine d'argent.

# **MUSEES HAUT-RHINOIS**



# Monsieur le Maire,

Dans le cadre du prochain bulletin communal, je vous prie d'insérer les deux textes ci-après :

- 1) dégâts causés par des jeunes sur le mobilier communal
- 2) les problèmes posés par le compteur Linky

Depuis des mois on constate une augmentation des dégâts causés par les jeunes : bancs dans la Thur, bancs renversés sur les sentiers de promenade, panneaux de signalisation des passages à niveau arrachés, posés sur les rails, vitres cassées, miroir cassé.

En plus, la commune en son temps, a créé un terrain de football en face de la Chapelle pour que les jeunes puissent taper dans le ballon. Mais il semble qu'il est trop loin, même en vélo ou en mobylette. Alors on utilise le préau à côté de la Résidence St-Nicolas et les planches arrière vers les jardins Bollecker servent de but.

Non seulement cet ensemble a du être repeint vu les inscriptions et dessins, mais les planches ont sauté, cassées. Les ouvriers ont remplacé les planches cassées mais ont dû refixer toutes les autres. Mais ça n'a pas duré, de nouvelles planches sont cassées, les planches du fond vers la Résidence sont à nouveau à peindre.

Nos résidents, qui dans le temps pouvaient s'installer à l'abri du vent, du soleil, de la pluie, furent chassés, la table sert de reposoir des pieds. Même des touristes qui y cassaient leur croûte préfèrent s'installer ailleurs vu l'état.

Encore cet après-midi 18/6/16, j'ai fait la remarque à 4 jeunes que ce n'est pas un terrain de jeu.

Avec le sourire et haussement d'épaules, ils m'ont dit que le stade (terrain de foot) est mouillé, mais l'herbe mouillée autour du bassin ne les a pas empêchés de continuer à jouer au ballon, tapant la balle contre les planches.

Au bout d'une demie heure, ils ont dégagé, mais un autre groupe de 3 a pris le relais.

Tous ces dégâts ont un prix, coûtant aux contribuables que nous sommes des remplacements onéreux.

Il fût un temps où en tant que Maire, je faisais payer aux parents les dégâts causés par les jeunes.

Le 2° problème concerne la mise en place du compteur Linky. En dehors que ceci coûte 3 milliards d'euros, ce compteur est très contesté. D'abord, l'OMS (Organisation mondiale de la Santé). Elle estime en date du 31.05.2011 que le risque est à classer dans la catégorie 2B, vu qu'il est potentiellement cancérigène par l'émission durant toute la journée et durant toute l'année d'émission d'ondes dangereuses. En plus, les compteurs déjà posés dans le monde et aussi en France, sont la cause d'incendie.

Le responsable d'EDF chargé de l'implantation du compteur a reconnu sur RMC le 16.01.2016 qu'il y a eu dans notre pays 8 (huit) incendies dus à Linky, alors qu'il n'y a pour le moment que 150 000 compteurs installés.

Mais Linky et EDF mettent dans leur contrat, qu'ils ne sont pas responsables et se dégagent de toute responsabilité.

L'assureur de votre maison refusera toute indemnisation vu que cet incendie n'est pas assuré et pris en compte car c'est librement qu'on s'est exposé à ce risque.

Alors qui ? C'est la commune qui a autorisé cette installation.

En l'absence de position claire et nette de la commune, le propriétaire d'une maison ou de matériel détruit par le fait de Linky n'a que les yeux pour pleurer comme cette dame qui a vu sa maison détruite à cause de Linky.

Une centaine de communes ont déjà refusé l'installation de ce compteur sur leur ban communal. L'Allemagne aurait refusé son implantation sur tout le territoire allemand. Au Saskatchewan (Canada), le Gouverneur aurait demandé le démontage des 105 000 compteurs déjà posés vu les incendies provoqués.

Je demande donc au Maire et aux Conseillers de refuser l'installation de ce compteur sur le ban communal, ceci au moins jusqu'au jour, où la preuve irréfutable de la non-dangerosité du compteur avec les ondes et le danger de feu est donnée.

Pour le moment il y a plus d'opposition que d'approbation et le gouvernement laisse faire.

En vous remerciant pour la publication, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

Pierre EGLER

P.S. : j'ai envoyé une lettre au Président des Maires du Ht-Rhin, M. Danési, le 5 mai 2016 et à l'ensemble des Maires de la Vallée de la Thur.

Pour le moment pas de réponse.

# Recette de crevettes à ma facon



## Ingrédients

700 g de grosses crevettes cuites ou surgelées Une belle racine de gingembre 2 gousses d'ail dégermées 1 cuillère à soupe de Nuoc Nam 2 cuillère à soupe de sauce soja 1 cuillère à soupe de Colombo 2 cuillère à soupe de Tandoori Huile d'olive 2 grands Schlucks de Cognac

### Sur le piano

- 1. Tu pèles le gingembre, puis tu le coupes en petits morceaux et tu le passes au mixer avec les gousses
- 2. Ensuite tu décortiques les crevettes et tu les fais sauter rapidement à feu vif dans l'huile d'olive. Si elles sont congelées tu les cuits un peu plus longtemps. C'est logique.
- 3. Tu rajoutes le mélange gingembre-ail puis les deux sauces Nuoc Nam et soja.
- 4. Tu complètes avec le Colombo et le Tandoori en mélangeant bien le tout.
- 5. Tu termines en flambant le plat avec une bonne rasade de Cognac mais tu éteins avant sinon ça ne sent plus le Cognac. (Attention à ne pas foutre le feu à la hotte!)

## À table

Tu peux servir tes crevettes en apéro avec des curedents et un rouleau de Sopalin pour ne pas te salir la chemise, ou en plat avec du riz basmati. C'est toi qui décides, comme le dit le vendeur de Darty quand tu hésites entre deux marques de frigo.

PS 1 : le Colombo et le Tandoori sont suffisamment pimentés pour ne pas rajouter de poivre ni de Cayenne.

PS 2 : si tu rates ce plat t'es vraiment pas doué(e).

Pierre Trutt

# A vos plumes!



Toujours à votre écoute, vous pouvez formuler ci-dessus vos observations, critiques, suggestions ou conseils, et les adresser à la Mairie - 54 Grand'Rue 68830 ODEREN ou par mail: mairie-oderen@wanadoo.fr

# Calendrier des manifestations 2016

## > SEPTEMBRE

Samedi 3 et dimanche 4	Quête du Cercle Sainte Marie
Dimanche 4	Oderinades de 8h à 18h à l'Etang des Gentianes
Dimanche 11	Odr'Anim lance un appel à volontaires pour participer à la journée de travail organisée par le Club Vosgien de St-Amarin (de 8h à 16h. Rassemblement dans la cour de l'école à 8h ; se munir de pioches, râteaux. Déjeuner offert et pris en commun sur place. S'inscrire en mairie au 03 89 82 605 53
Dimanche 18	Bourse aux instruments de musique de 9 h à 17 h à la Salle des Fêtes Alsatia

#### > OCTOBRE

<b>Dimanche 2</b> Bourse des bambins de 8h à 18h à la Salle des Fêtes Alsatia organisée par les Pompiers de Fellering		
Samedi 8 et dimanche 9 Marche populaire organisée par le Cercle Ste-Marie		
Vendredi 14	Don du Sang à la Salle St-Wendelin de Kruth de 15h30 à 19h30	
Samedi 29	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30	

## > NOVEMBRE

Vendredi 18 et samedi 19 Samedi 26	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30	
Dimanche 13	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 14h30	
Samedi 12	Concert Orphéenne à 20h à l'Eglise de Fellering	
Vendredi 11 Commémoration de l'Armistice 1918 - Quête des pompiers		
Samedi 5 et Vendredi 11	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30	

## > DECEMBRE

Samedi 3 et dimanche 4	Bredalamark – Marché de Noël
Dimanche 11 Repas de Noël des Aînés	
Samedi 17	Soirée Familiale à 20h à la Salle Socio-Educative
Vendredi 30	Don du Sang à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30

# **Assainissement: STOP aux lingettes!**

Mesdames, Messieurs, vous utilisez des lingettes et vous estimez que c'est très pratique...mais qu'en faites-vous après usage ?

Les lingettes, comme les autres déchets (protections féminines, préservatifs, couches pour bébés, etc) doivent obligatoirement être jetés dans les Ecosacs bleus.



Lingettes agglomérées dans un poste de relevage

Seul le papier toilette doit être jeté dans les toilettes.

Les lingettes bouchent les canalisations, y compris dans vos habitations, et empêchent le bon écoulement des eaux usées. Elles entrainent notamment des casses sur les différentes pompes qui permettent d'amener les eaux usées jusqu'à la station d'épuration où elles sont traitées. Le coût important de ces dégâts est automatiquement répercuté sur la facture de tous les usagers.

De plus, si votre branchement d'assainissement est

bouché par des lingettes ou autres déchets, **le curage du branchement vous** sera intégralement facturé.

Pour rappel, le réseau d'assainissement ne doit recevoir que les eaux usées domestiques.

Et c'est aussi valable pour vos installations d'assainissement non collectif!

Il est formellement interdit de déverser dans le réseau : le contenu des fosses septiques, le contenu des bacs à graisses, les ordures ménagères brutes ou broyées, les hydrocarbures, les produits phytosanitaires, les huiles usagées et d'une manière générale toute matière solide, liquide ou gazeuse susceptible de nuire soit au bon état, soit au bon fonctionnement du réseau d'assainissement, des ouvrages d'épuration ou au personnel d'exploitation.

Les déchets dits DDM (Déchets Dangereux des Ménages) sont collectés 2 fois/an par apport volontaire à Husseren-Wesserling.

Ces gestes simples et éco-citoyens permettent un bon fonctionnement des installations d'assainissement pour le bien-être de chacun et de notre environnement.

Les lingettes et rouleaux de papier vendus comme « biodégradables » ou « pouvant être jetés dans les toilettes » arrivent intacts à la station d'épuration et causent de nombreux dégâts.

# Rappel - halte au bruit



Le bruit est le fléau des temps modernes. Effectuez vos travaux de telle manière à en limiter l'impact sur le voisinage. L'utilisation des tondeuses à gazon, nettoyeurs à haute pression ou autres engins motorisés de jardinage et d'entretien d'espaces verts, dans et à proximité des zones d'habitation, est strictement interdite les dimanches et jours fériés. En semaine, l'utilisation de ces machines est interdite tous les jours de 20h00 à 7h00 et entre 12h00 et 13h30.

Votre voisin apprécie également de pouvoir déjeuner et dîner dans le calme !

# OU DEPOSER LES DECHETS SPECIFIQUES ?

# GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

- KRAGEN Recyclage
   68121 URBES

   (avant le Viaduc, près du
   Camping, prendre à gauche)
   Tél. 03 89 82 69 00
   Port. 06 08 81 88 23
- STE TRITER
  29 rue des Genêts 68700 ASPACH-LE-HAUT
  Tél. 03 89 62 70 00
- Plate-forme SGTA
  2 rue des Genêts
  68700 ASPACH-LE-HAUT
  Tél. 03 89 75 60 94

#### **AMIANTE**

• ALSADIS 35 rue de l'Europe ZI Europe - 68700 CERNAY Tél. 03 89 75 42 36 (sur rendez-vous)

#### **PLACOPLATRE**

CERNAY ENVIRONNEMENT
 35 rue de l'Europe
 ZI Europe - 68700 CERNAY
 Tél. 03 89 75 42 36
 (sur rendez-vous)

# **VERRE DE VITRAGE**

Plate-forme SGTA
2 rue des Genêts
68700 ASPACH-LE-HAUT
Tél. 03 89 75 60 94



Mairie d'Oderen 54, Grand'Rue 03 89 82 60 53



Directeur de la publication : ALLONAS Francis, Maire **Responsable :** WYSS Éliane, Adjointe **Crédit photos :** Mairie d'Oderen

Imprimé à 700 ex. Février 2016. Bulletin 2 / 2. Distribué par les membres du Conseil Municipal.

Dépôt légal nº 1130

conception & impression publi-h ZA rue de la Scierie - Uffholtz - CERNAY Tél. 03 89 75 51 43 Imprimé sur papier 100% recyclé. 🤃



# NUMÉROS UTILES

SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
GENDARMERIE DE FELLERING	03 89 82 60 33
MEDECIN : Docteur STEIMLE	03 89 82 78 65
DENTISTE : Docteur PETIOT	03 89 26 51 16
CABINET DE KINESITHERAPEUTES	03 89 39 10 56
PHARMACIE OBERLIN	03 89 82 73 33

## **COLLECTE DES BOUCHONS**

En partenariat avec la Communauté de Communes, un bac de récupération de bouchons plastiques et liège est en place à la mairie (ne sont pas acceptés les bouchons de vin en plastique aggloméré).

## HORAIRES POUR L'ACCUEIL **DU PUBLIC EN MAIRIE**

Les horaires d'accueil du public à la Mairie sont :

- Du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Le public ne pouvant se présenter au bureau d'accueil durant les heures d'ouverture habituelles peut être reçu sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjoints recoivent sur rendez-vous. Tél: 03 89 82 60 53

## **SERVICES**

Les tarifs suivants s'appliquent en 2016 :

• Photocopie A4

0.25€

 Photocopie A3 0.50€

# Retrouvez d'autres informations sur : www.oderen.fr



#### PLANNING DES COLLECTES À ODEREN - ANNEE 2016

## **ENCOMBRANTS NON METALLIQUES (OME)**

Vendredi 30 septembre Vendredi 28 octobre (Markstein) Vendredi 25 novembre

Les sortir la veille

### **ENCOMBRANTS METALLIQUES**

Vendredi 28 octobre

+ Markstein

Les sortir la veille

#### D3E

Samedi 17 septembre Samedi 5 novembre

8h30-11h30 à Wesserling

Samedi 8 octobre

8h30-11h30 à Wesserling

## **COLLECTES PARTICULIÈRES** DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi 26 décembre 2016 étant un iour férié. la collecte d'OM aura lieu le vendredi 23 décembre 2016

Les sortir la veille

# COLLECTE DES ORDURES **ENCOMBRANTES**

## **CONSIGNES:**

Les encombrants (objets volumineux) doivent être présentés en bordure de voie publique et de manière à faciliter le travail du personnel de collecte : ficelés ou empilés pour les plus grandes pièces.

Par ailleurs, en raison des dérives constatées, l'utilisation de sacs poubelle noirs pour les encombrants doit absolument être évitée. En cas d'utilisation, les sacs doivent impérativement rester ouverts pour permettre un contrôle visuel du contenu et de sa conformité par les équipes de collecte.

Si des sacs poubelle sont présentés fermés aux encombrants (sauf s'ils sont transparents) ou s'ils contiennent des déchets non conformes, ils ne seront pas pris en charge.

- si sac fermé opaque sera laissé sur place
- si sac fermé, mais transparent sera collecté